Principes généraux de prévention lors des travaux en hauteur (Module « EPC/EPI ») - Module de base

Référence :
SEC222

Catégories :
SECURITE

Sous-catégories: Travaux en hauteur

LANGUE(S) :
FR DE

DURÉE :
1 JOUR(S)

ORGANISME DE FORMATION :
LEON KREMER S.À R.L.

OBJECTIFS

• Sensibilisation (employeurs, travailleurs désignés, responsables de projet et toutes les personnes intéressées, …) aux risques de chute de hauteur

• Analyse, hiérarchie et identification des équipements adaptés en cas de risque de chute de hauteur, différenciation entre « EPC » et « EPI »

Personnes concernées :

Employeurs, travailleurs désignés, responsables de projet et toutes les personnes intéressées, …

CONTENU

Le contenu de la formation est conforme à la recommandation n°19 de l'Association d'Assurance Accident (www.aaa.lu).

Partie théorique

- Statistiques, réglementation et normes
- Principes de prévention lors des travaux en hauteur
- Les notions fondamentales du travail en hauteur

Partie pratique

- Présentation des différents "EPI" contre les chutes de hauteur
- Démonstrations pratiques
- Evaluation finale

PÉDAGOGIE

Présentations illustrées, discussions, exercices pratiques.

PRÉREQUIS

La formation est reconnue par l’Association d’Assurance Accident.

Chaussures de sécurité à prévoir par le candidat.

Cette formation est disponible en formule intra-entreprise